
Chaque publication débute par une discussion générale des répercussions économiques globales de l'Accord, fondée sur l'importante étude publiée par le ministère des Finances. Vient ensuite un examen des conséquences de l'Accord pour le secteur concerné — contexte, description des éléments de l'Accord et évaluation de son impact économique sur le secteur en question.

Répercussions macro-économiques de l'Accord

L'Accord procurera d'importants avantages économiques aux Canadiens :

- Le consommateur canadien paiera moins cher tant les importations que les produits fabriqués dans le pays;
- Des investissements seront entrepris en fonction des possibilités offertes par le nouveau cadre commercial;
- Les entreprises bénéficieront d'une production à plus grande échelle et deviendront plus efficaces et plus concurrentielles;
- La productivité des travailleurs canadiens augmentera, de même que leur revenu réel;
- La croissance économique sera renforcée, ainsi que la création d'emplois; et
- L'économie deviendra plus souple, plus innovatrice et plus dynamique.

Le ministère des Finances a effectué une analyse complète des incidences macro-économiques de l'Accord. Les résultats de cette analyse sont résumés dans le document intitulé *L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis : une évaluation économique*. Elle indique que l'Accord accroîtra le revenu réel des Canadiens d'au moins 2,5 pour cent. Cela représente une hausse permanente de revenu réel de 12 milliards de dollars courants, soit environ 450 \$ par

Canadien. Il est fort probable que cette estimation reste en deçà de l'ampleur réelle des retombées économiques positives de l'Accord parce que certains aspects importants de l'Accord ne sont pas pris en compte dans l'analyse. Par exemple, des aspects tels que le libre-échange des services, la libéralisation des conditions d'investissement transfrontalier, une plus grande sécurité d'accès à l'important marché des États-Unis et les effets dynamiques du libre-échange sous la forme d'une économie plus souple et plus innovatrice se traduiront par d'autres avantages nets qui sont bien réels, positifs et peut-être très importants, sans qu'on puisse les mesurer de manière précise.

L'analyse du ministère des Finances porte à croire que la plupart des industries canadiennes — celles qui bénéficient actuellement d'une forte protection aussi bien que celles qui n'ont à l'heure actuelle qu'une faible protection tarifaire — profiteront de l'Accord et que toutes les régions en bénéficieront. Le Centre du Canada, avec ses importantes industries manufacturières, bénéficiera du renforcement et de l'expansion du secteur de la fabrication. Les autres régions bénéficieront de la baisse du prix des produits manufacturés ainsi que de possibilités accrues de transformation plus poussée de leurs ressources. Les régions dont l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles bénéficieront directement elles aussi de l'Accord, car celui-ci réduit le risque d'un nouveau renforcement du protectionnisme américain.